

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 3-2015

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux contribuables de la Ville de La Pocatière par la soussignée, Danielle Caron, greffière de la Ville, de ce qui suit :

- QUE, lors d'une séance du conseil municipal de la Ville de La Pocatière tenue le 23 mars 2015, ledit conseil a adopté le règlement numéro 3-2015 ayant pour objet de modifier le règlement administratif numéro 24-90 afin d'y inclure l'exigence d'obtenir un certificat d'autorisation pour l'aménagement d'une installation de prélèvement d'eau, et ayant également pour objet de modifier le règlement numéro 11-2014, établissant la tarification pour l'année 2015;
- QUE tout intéressé peut prendre connaissance dudit règlement au bureau de la Ville de La Pocatière;
- QUE ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à La Pocatière ce 27 mars 2015.

Danielle Caron, OMA,
Greffière